

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCAATION : 12 Septembre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Martin PELÉ et Serge PONTAC.

OBJET : *Subvention CTR pour la réalisation d'une épicerie sociale*

N° 2019 / 09 / 11

Suite au Contrat Territoires-Région (CTR) mis en place par la Région des Pays de la Loire et dont les modalités ont été votées par la commission permanente du 3 février 2017, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention CTR dans le cadre de la réalisation d'une épicerie sociale.

Présentation du projet : Le projet Épicerie Sociale est construit par le « Groupe Épicerie Sociale », issu du Réseau des Acteurs Sociaux. Il est en attente d'un local adapté pour envisager cette activité.

Diverses pistes ont été étudiées parmi lesquelles celle de l'aménagement d'une aile du Centre Technique Municipal. Le local, d'une surface de 200 m², se trouve à proximité du centre-ville de Blain et est accessible à pied. L'emplacement du bâtiment reste en discrétion et permet aisément les livraisons en camion. Un parking dédié aux utilisateurs est un atout supplémentaire.

L'aménagement intérieur sera constitué de:

- Une zone de rayonnage (accueil du public),
- Une zone de stockage,
- Un bureau,
- des sanitaires.

Une demande de subvention, dans le cadre de la DETR 2019 à également été déposée pour ce dossier – le montant de l'aide demandé est de 29 167 euros.

.../...

Le plan de financement est le suivant :

REALISATION D'UNE EPICERIE SOCIALE			
DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	83 333,00 €	Etat (DETR)	29 167,00 €
		Région (CTR)	37 499,40 €
		Autofinancement	16 666,60 €
TOTAL DEPENSES	83 333,00 €	TOTAL RECETTES	83 333,00 €

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à
l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir
délibéré :*

APPROUVE le plan de financement présenté,

*SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des
subventions prévues dans le plan de financement,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette
affaire.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 23 Septembre 2019,
Le Maire.

